

N°D/94/ 183 /PRG/SGG

-- D E C R E T --

PORTANT NOMINATION D'UN PREFET

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

- (/U - La Loi Fondamentale ;
- (/U - L'Ordonnance n° 042/PRG/SGG/87 du 28 Mai 1987, portant Statut Général des Militaires ;
- (/U - Le Décret n°D/94/073/PRG/SGG du 18 Aout 1994, portant restructuration du Gouvernement ;
- (/U - Le Décret n°D/94/078/PRG/SGG du 23 Aout 1994, portant composition partielle du Gouvernement ;

----- D E C R E T E -----

ARTICLE 1er / Le Capitaine **FAVRE ARMAND**, précédemment Commandant du Sous-Groupement Tactique de Macenta, est nommé **Préfet** de Macenta en remplacement du Commandant **SEKOU CAMARA** appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 / Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 Décembre 1994



LANSANA CONTE